HEBDO CAMPUS

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Vol. 25, no 4 — 22 septembre 1994

Campagne IMPACT

L'Université a besoin de 15 millions de dollars

L'Université de Moncton a procédé le 19 septembre au lancement de la plus ambitieuse campagne de financement de son histoire, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée simultanément dans les trois constituantes, reliées en direct pour l'occasion grâce à la télévision en circuit fermé.

«L'objectif minimal d'*Impact, la campagne des années 90*, est de 10 millions de dollars, mais nous avons évalué à près de 15 millions les besoins les plus urgents de l'Université, et c'est le montant que nous espérons recueillir, a déclaré le recteur, Jean-Bernard Robichaud. Cet investissement est requis afin de permettre à l'Université de poursuivre dans la voie de l'excellence et de continuer de jouer un rôle de premier plan, tant pour la communauté acadienne, le Canada, que pour la francophonie.»

L'Université a profité du lancement pour dévoiler la contribution de la communauté universitaire, qui s'élève à 1,5 million de dollars. Le personnel des trois constituantes a souscrit un montant global de 900 676 $. Les étudiants et étudiantes des trois centres ont aussi accepté de faire leur part en autorisant le prélèvement d'une cotisation annuelle spéciale, ce qui résultera en une contribution de 604 500 $ sur cinq ans.

Selon le président de la campagne, l'entrepreneur acadien Claude Savoie, la générosité dont a fait preuve la communauté universitaire servira à donner le ton à la campagne. «C'est un succès sans pareil, a-t-il commenté. Avec un tel appui du personnel et des étudiants des trois campus, il sera beaucoup plus facile de convaincre les compagnies, les fondations et les individus de souscrire à la campagne.»

M. Savoie a aussi souligné le succès d'un autre volet important de la campagne, celui de la sollicitation par télécourrier. «Depuis un peu plus d'un an, nous avons joint des milliers d'anciens, anciennes et amis de l'Université, et l'appui reçu jusqu'à maintenant est très encourageant», a-t-il dit.

M. Savoie est confiant que l'objectif global de la campagne *Impact* sera atteint. «Le travail de sollicitation auprès des entreprises et fondations a commencé et, à l'heure actuelle, je peux vous dire que les premiers résultats sont très positifs, a-t-il dit. Ce qui me rend confiant, c'est que nous pouvons compter sur la collaboration et l'enthousiasme d'un grand nombre de personnes de toutes les régions de l'Acadie et d'ailleurs, qui ont accepté, sans hésiter et de façon bénévole, de nous prêter main-forte.»

Rappelons qu'il s'agit de la troisième campagne d'envergure nationale menée par l'Université depuis sa fondation en 1963. La plus récente remonte au début des années 1980 et avait permis de recueillir environ sept millions de dollars et d'augmenter de façon substantielle les fonds de bourses destinés aux étudiants et étudiantes.

«Nous sommes plus ambitieux cette fois-ci, puisque la campagne vise à combler l'ensemble des besoins de l'Université jusqu'à la fin du millénaire, a ajouté le Recteur. Ce sera l'unique campagne majeure que mènera

suite à la page 2

La contribution de la communauté universitaire, totalisant 1,5 M $, a été dévoilée à l'occasion du lancement de la Campagne Impact, le 19 septembre. La photo nous fait voir, de gauche à droite, le professeur Jean-Guy Vienneau, qui a présidé la campagne auprès du personnel du campus de Moncton; Jean-Bernard Robichaud, recteur; Antonine Maillet, chancelier; Claude Savoie, président de la campagne; et Pascale Paulin, président de la Fédération des étudiants et étudiantes du CUM.

ICRDR

Une étude sur les grandes villes des Maritimes

Un groupe de chercheurs associés à l'Institut canadien de recherche sur le développement régional (ICRDR), situé à l'Université de Moncton, vient de publier *Shock Waves : The Maritime Urban System in the New Economy,* édité par George J. De Benedetti et Rodolphe H. Lamarche et traitant des grandes villes des provinces maritimes.

Douze économistes et géographes analysent la capacité d'Halifax, Sydney, Moncton, Fredericton, Saint-Jean et Charlottetown, six régions métropolitaines des Maritimes, de s'adapter aux transformations profondes de l'économie, engendrées par trois chocs récents : la montée de l'économie du savoir, la réduction dans les dépenses publiques et la mondialisation des économies.

Les sujets traités dans cet ouvrage sont la transformation du système urbain des Maritimes, l'intégration des villes de la région dans le réseau urbain de l'Amérique du Nord, l'évolution du système durant la période de la Grande transformation, l'impact des ententes de libre-échange, les effets de la réduction des dépenses publiques et la venue de compagnies de haute technologie dans les petites villes de la région, notamment Sackville, Cap-Pelé, Shédiac, Springhill, North Sidney, Chester, Mahone Bay et Yarmouth.

George J. De Benedetti

Rodolphe H. Lamarche

George J. De Benedetti est professeur associé d'économie et ancien directeur du Département d'économie de l'Université Mount Allison. Il a été président de l'Association des économistes du Canada Atlantique, a siégé au comité de recherche du Conseil économique des provinces atlantiques, et est membre du conseil d'administration de l'ICRDR.

Quant à Rodolphe H. Lamarche, il est professeur de géographie à l'Université de Moncton et chercheur associé à l'ICRDR. Il est l'auteur du livre, intitulé *"Capitalizing on the Information Economy: A New Approach in Regional Development"*, et est coauteur du livre *"Telecommunications: A Strategic Perspective on Regional, Economic and Business Development"* Il a également publié des articles et des chapitres sur l'impact de l'économie du savoir sur le système urbain canadien et sur le développement régional. Il est présentement éditeur associé de la Revue canadienne des sciences régionales.

Plusieurs autres personnes associées à l'ICRDR ont collaboré à la publication de ce livre. En plus de MM. De Benedetti et Lamarche, notons la contribution de Maurice Beaudin, directeur adjoint de l'ICRDR; Yves Bourgeois, ex-étudiant au Département de science politique; Benjamin Higgins, ex-chercheur à l'ICRDR; Donald J. Savoie, directeur de l'ICRDR; et Guy Vincent, professeur au Département d'histoire-géographie.

Campagne IMPACT

suite de la page 1

l'Université pendant cette décennie.»

Les besoins prioritaires établis par l'Université sont les suivants:

- 2,8 millions de dollars pour renouveler l'équipement scientifique et informatique et enrichir les collections des bibliothèques;
- 2,8 millions de dollars afin d'aider les jeunes chercheurs, soutenir les chaires d'études et ajouter du personnel dans des domaines de pointe;
- 5,6 millions de dollars pour compléter le financement requis pour les édifices du droit, du génie électrique et du Centre étudiant au campus de Moncton;
- 3,5 millions de dollars pour augmenter les fonds de bourses, améliorer les services aux étudiants et étudiantes et implanter le régime coopératif dans certains programmes d'études.

À l'exception des dons destinés à des fins spécifiques, les fonds recueillis au cours de la campagne seront placés en dotation et les revenus annuels seulement seront utilisés et répartis entre les trois constituantes de façon proportionnelle au nombre d'inscriptions à temps complet.

Les pêches dans la Péninsule acadienne

Nicolas Landry, directeur des Services pédagogiques et chargé de cours en histoire au CUS, vient de publier *Les pêches dans la Péninsule acadienne, 1850-1900,* aux Éditions d'Acadie.

Ce n'est pas d'hier que les pêcheurs acadiens exprimaient leurs préoccupations quant à l'épuisement des stocks, la conservation et la présence de pêcheurs étrangers, mais bien au 19e siècle.

Nicolas Landry cible la deuxième moitié du 19e siècle, au temps où la morue n'était pas la reine des espèces recherchées et où l'on assistait à une diversification des activités de pêche.

M. Landry analyse l'évolution des techniques, de l'équipement, de la production, des prix, des marchés et de la main-d'oeuvre, et fait part des tentatives du fédéral de réglementer les activités de pêche et d'encourager son développement.

Gastien Godin, qui a écrit la préface : «Pour mieux définir où l'on veut aller, il est important de savoir d'où l'on vient. L'auteur a su cerner les grands courants qui ont émergé à l'aube du 20e siècle et qui ont créé des vagues qui vont laisser leurs marques sur les rives du 21e siècle».

Nicolas Landry possède un Baccalauréat et une Maîtrise en histoire de l'U de M et un doctorat en histoire de l'Université Laval. Son livre est disponible à la Librairie acadienne.

Colloque sur l'environnement juridique de la PME

Le Centre international de la common law en français (CICLEF) de l'École de droit de l'Université de Moncton organise son troisième colloque juridique international, du 24 au 29 octobre, à l'Hôtel Beauséjour de Moncton.

Ayant comme thème *L'environnement juridique de la petite et moyenne entreprise : perspectives comparatives,* cette rencontre regroupera des intervenants et intervenantes de l'Europe, de l'Afrique et du Canada qui débattront des questions juridiques de l'heure qui intéressent particulièrement les petites et moyennes entreprises.

Sous la direction de Me Michel Doucet, directeur du CICLEF, et Jacques Vanderlinden, conseiller scientifique, le programme prévoit un volet théorique de six séances portant notamment sur les petites et moyennes entreprises et le structures associatives, la puissance publique, les relations de travail, le financement et la fiscalité. Le volet pratique prévoit des tables rondes où praticiens, administrateurs et personnes d'affaires discuteront, entre autres, du commerce international, des ressources naturelles, du financement et du pouvoir public.

Les séances suivantes sont proposées : le lundi 24 octobre, de 9 heures à midi, *La petite et moyenne entreprise et les structures associatives* et, de 14 à 17 heures, *La petite et moyenne entreprise et la puissance publique;* le mardi 25 octobre : de 9 heures à midi, *La petite et moyenne entreprise et les relations du travail,* et, de 14 à 17 heures, *La petite et moyenne entreprise, statut des biens;* le mercredi 26 octobre, de 9 heures à midi, *La petite et moyenne entreprise et son financement,* et, de 14 à 17 heures, *La petite et moyenne entreprise et le fisc.*

Deux tables rondes auront lieu le vendredi 28 octobre. De 9 heures à midi, on discutera de *La petite et moyenne entreprise et le commerce international,* et, de 14 à 17 heures, de *La petite et moyenne entreprise et le secteur des ressources naturelles.*

Le samedi 29 octobre, les personnes participantes pourront assister à deux autres tables rondes, de 9 heures à midi sur *La petite et moyenne entreprise et le financement,* et, de 14 à 17 heures, sur *La petite et moyenne entreprise et le pouvoir public.*

Les modalités d'inscription permettent aux personnes intéressées de participer à l'ensemble du colloque ou bien au volet théorique ou pratique seulement.

Pour de plus amples renseignements, prière de joindre Lynne Castonguay, directrice adjointe du CICLEF, au numéro 858-4491.

Ateliers et conférences proposés par le CCI

Pendant le semestre d'automne, le Centre de commercialisation internationale (CCI) organise une série de conférences et d'ateliers.

Le directeur du CCI, Mohamed Zeitoun, invite et encourage la communauté des affaires à participer, non seulement pour la qualité de l'information qui peut leur être utile, mais aussi pour promouvoir une étroite interaction entre la communauté et la Faculté d'administration.

Barry Yeates, président du Service de consultation pour l'examen du service extérieur Inc., prononce une conférence, intitulée *Comment se préparer pour l'examen d'entrée du Service extérieur,* aujourd'hui, jeudi 22 septembre, de 17 heures à 23 h 30, dans le local 160 de la Faculté d'administration.

La présence des conférenciers suivants doit être confirmée : le 28 septembre, Denis Losier, président et directeur général de Assomption Vie, *Le Nouveau-Brunswick et le commerce international;* le 5 octobre, Tsunea Kato, président de Japan External Trade Organization (JETRO), *Faire des affaires avec le Japon;* Oscar Santamaria, attaché commercial de la Délégation commerciale du Mexique au Canada, *Faire des affaires avec le Mexique;* et Leo McAdam, ministre du Développement économique et du Tourisme du Nouveau-Brunswick, *L'exportation et le développement économique «Nouveau-Brunswick».*

Le 29 octobre, de 9 heures à 16 heures, le CCI présentera un atelier ayant comme thème *Faire des affaires sur l'internet.* Plusieurs instructeurs et conférenciers seront présents dont Georges Corriveau, ministre d'État de l'autoroute électronique, qui sera le conférencier au dîner.

Pour renseignements : 858-4499.

Concert-lancement de Michel Cardin

La saison 1994-1995 des concerts de la Société Radio-Canada débutera avec un récital du luthiste Michel Cardin, professeur au Département de musique de l'Université de Moncton, le vendredi 30 septembre, à 20 heures, au Théâtre Capitol de Moncton.

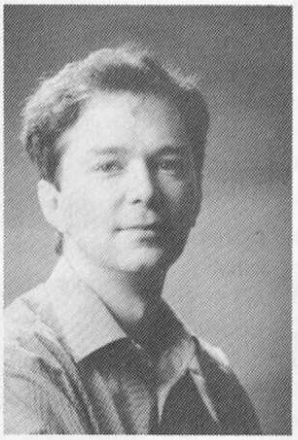

À cette occasion, le professeur Cardin présentera un tout nouveau programme qui nous fera découvrir le contenu de son troisième disque compact, enregistré en juillet à Montréal, soit le volume 2 du *Manuscrit de Londres,* de S. L. Weiss. Si tout va comme prévu dans la production de ce nouveau disque, actuellement en phase d'achèvement, son lancement officiel aura lieu en même temps que le concert.

Le professeur Cardin souligne deux points intéressants relatifs à cet événement. «Il s'agit d'abord d'une première mondiale, du moins sur le plan discographique, dit-il. Et puis, il y a ces *rapports cachés* entre Weiss et l'Acadie, que l'on constate avec surprise. Par exemple, la patronyme Weiss pourrait se traduire par LeBlanc et ce *monsieur LeBlanc* faisait partie à Rome, entre 1708 et 1714, d'un orchestre qui portait le nom de *Académie des Arcadiens».*

L'entrée est de 5 $ pour les étudiants, étudiantes et personnes de l'âge d'or et 7 $ pour les autres. Les billets sont disponibles à la billetterie du Capitol.

Activités récentes

Parmi les activités récentes de M. Cardin, mentionnons le concert d'ouverture de Theater Theater à Moncton, ses participations à l'émission Vision 5 sur TV 5 internationale et le concert du Congrès mondial acadien le 18 août. Il a été nommé professeur titulaire le 1er juillet dernier.

LSC : des talents formidables ce semestre

Le Service des loisirs socioculturels a lancé hier sa 21e saison de spectacles, dont le point culminant est le *Coup de coeur francophone en Acadie*, qui met en vedette des artistes acadiens dans tous les spectacles, sauf pour celui de Lévesque-Turcotte. Trois de ces artistes acadiens profiteront d'ailleurs de l'occasion pour faire le lancement de leur disque compact. Les spectacles sont répartis sur sept fins de semaine consécutives, à raison d'un spectacle par semaine, ce qui plaira sûrement au public.

La saison débute le samedi 15 octobre avec le Théâtre populaire d'Acadie qui présente *Aurélie ma soeur*, mettant en vedette Claire Normand et Nancy Gauthier. Le second spectacle, présenté le vendredi 21 octobre, mettra en vedette le magicien Keith Damboise, étudiant en art dramatique.

Le *Coup de coeur francophone en Acadie*, qui consiste à juxtaposer un artiste acadien avec un artiste de renom, débutera le samedi 29 octobre à l'École secondaire Moncton High avec Daniel Lavoie. L'artiste acadien Roland Bryar assurera la première partie du spectacle et profitera de l'occasion pour faire le lancement de son tout premier disque compact. Le vendredi 4 novembre, le deuxième volet mettra en vedette le trio Paquette-Aymar-Demers dans un spectacle à saveur folklorique d'une richesse harmonique remarquable. Le Néo-écossais Ronald Bourgeois sera l'artiste acadien et profitera aussi de l'occasion pour lancer son tout premier disque compact. Enfin, le vendredi 11 novembre, l'auteure-compositeure et interprète Laurence Jalbert partagera la scène avec Janine Boudreau, interprète du groupe Maniak.

Le dimanche 20 novembre, le groupe de percussion Et + Ké 2 donnera son spectacle et, le 27 novembre, le semestre prendra fin avec le spectacle d'humour Lévesque-Turcotte, deux membres du groupe Sanguin.

La vente des billets en abonnement et la vente des billets individuels (au public en général) débutera le vendredi 30 septembre, à 9 heures, à la billetterie du Centre étudiant. Pour plus de renseignements, composez le 858-3712.

Laurence Jalbert

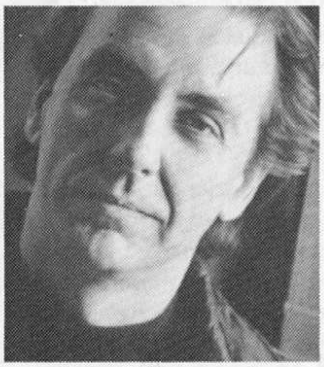
Ronald Bourgeois

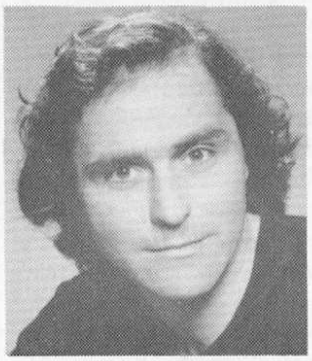
Roland Bryar

Janine Boudreau

Paquette-Aymar-Demers

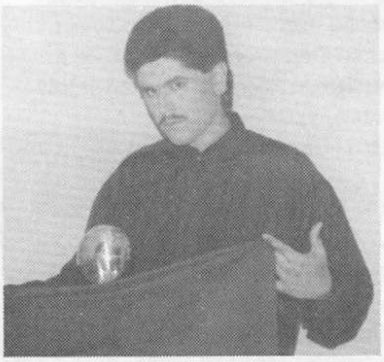
Keith Damboise

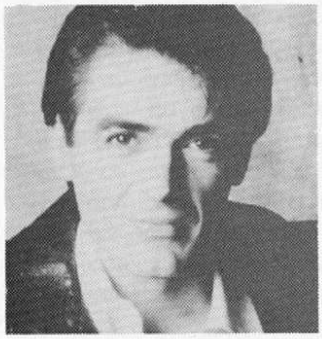
Daniel Lavoie

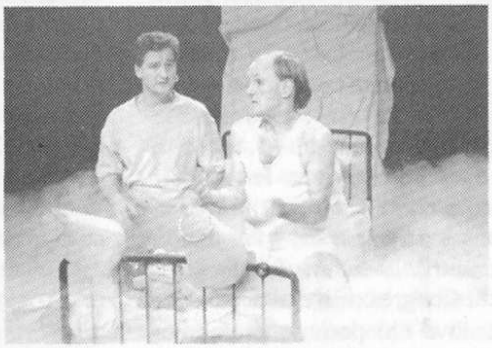
Lévesque-Turcotte

TPA - Aurélie ma soeur

Harcèlement sexuel et sexiste

Les plaintes demeurent stables depuis deux ans

Lors de la dernière année universitaire, Huberte Gautreau, conseillère en matière de harcèlement sexuel et sexiste, a traité 11 plaintes en intervenant auprès des personnes mises en cause. Après étude, trois étaient non fondées et deux des personnes plaignantes ont paru devant le Comité des plaintes. Certaines de ces plaintes, dont deux pour agression sexuelle, sont demeurées au stade de la consultation.

Le nombre de plaintes se compare à celui de l'année universitaire précédente et s'apparente aux autres universités de l'est du Canada. Selon Mme Gautreau, une étude effectuée en 1984 par le Dr Arjun Aggarwal dans 45 universités canadiennes indique que le harcèlement sexuel est un problème sérieux sur la majorité des campus, et l'Université de Moncton n'est pas à l'abri de cette pratique dégradante. «Le nombre de plaintes adressé aux conseillères en matière de harcèlement ne corrobore pas les données des multiples sondages qui ont été effectués dans les divers milieux de travail et d'études, dit-elle. Les raisons invoquées par les victimes pour taire leur situation d'abus nous ramène toujours au statut de pouvoir qu'exercent les harceleurs à leur endroit. Pour les étudiantes et étudiants, les raisons avancées peuvent se regrouper dans les sentiments qu'ils éprouvent : la honte, la culpabilité et la peur.»

En ce qui a trait aux étudiants et étudiantes, Mme Gautreau estime que les victimes gardent le silence jusqu'à la fin des études de peur de représailles académiques, d'être discréditées pendant l'enquête, d'être mises en accusation pour diffamation ou encore d'être accusées d'avoir provoqué l'incident. Les remarques de certaines étudiantes vont justement dans ce sens : «Il ne peut rien contre moi, je suis dans ma dernière année et j'ai un travail à ma sortie de l'Université.» Une autre plaignante a voulu annuler la plainte, de crainte que l'information soit inscrite dans son dossier personnel. D'autres évitent tout simplement certains cours.

Quant aux employés, la Conseillère explique que les commentaires reçus portent à croire que la mise en application de la politique contre le harcèlement a eu un impact positif. En effet, les employés et employées se sont exprimés ainsi : «La conseillère a apporté de grands changements et les tracasseries que nous subissions ont cessé» et «Les farces plates à caractère sexuel ont disparu de nos conversations et, si quelqu'un s'aventure à en raconter une, il y aura toujours quelqu'un pour le rappeler à l'ordre.»

Le décalage entre le nombre de personnes harcelées et celui des plaintes reçues oblige l'Université à trouver de meilleurs moyens de les dénoncer et à apporter une aide non menaçante aux victimes. «Il nous impose une plus grande vigilence dans l'embauche du personnel et invite les responsables de l'Université à poser le respect de l'éthique professionnelle comme condition de travail dans l'établissement», ajoute Mme Gautreau.

Le dossier du harcèlement sexuel et sexiste au cours de la dernière année universitaire a eu moins de visibilité qu'au cours des deux années qui ont suivi la mise en place de la politique. «Au point de vue stratégique, il a été jugé nécessaire de garder un profil discret pendant une période de temps déterminée afin d'apaiser les craintes maintes fois entendues», conclut Mme Gautreau.

Activités organisées

Parmi les activités organisées par Mme Gautreau l'an dernier, notons les sessions d'information et les ateliers auprès de différents groupes étudiant ou travaillant sur le campus, et les présentations à certains groupes de l'extérieur ainsi que dans les médias.

Un projet d'affiches a été proposé aux étudiants et étudiantes en arts visuels dans le cadre d'un cours de communication graphique. Les trois affiches réalisées ont été confiées à la responsable des affaires externes à la Féécum afin d'apporter un appui à la campagne du «non contre les abus sexuels», qui était au programme de la Fédération étudiante au cours de la dernière année universitaire. Malheureusement, plusieurs affiches ont été retirées à cause des grafitti tracés sur la majorité d'entre elles.

La conseillère a également mentionné qu'une nouvelle activité sera au programme cette année afin de mieux rejoindre la population étudiante. En effet, des sketches seront préparés par des étudiants et étudiantes du Département d'art dramatique, et ils pourraient également être diffusés au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et à l'École secondaire Mathieu-Martin, à Dieppe.

Les personnes désirant obtenir plus de renseignements peuvent se présenter au local 408 du pavillon Léopold-Taillon, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 17 heures, ou appeler au numéro 858-4430.

À la recherche de guides

Le Bureau de liaison est à la recherche d'étudiants et d'étudiantes pour travailler à temps partiel en tant que guides sur le campus. Les personnes intéressées peuvent se rendre au local 358 du pavillon Léopold-Taillon ou téléphoner à Juliette, au numéro 858-4443.

Une première rencontre aura lieu le mercredi 28 septembre, à midi, dans la salle multifonctionnelle du Centre étudiant.

Séances d'aérobie

Jusqu'au 17 décembre et du 9 janvier au 24 juin, le Ceps Louis-J.-Robichaud offre des séances d'aérobie six jours par semaine, dans la salle 148.

Voici l'horaire proposé : le lundi, de 7 heures à 7 h 45, 12 h 05 à 12 h 50 et 19 heures à 19 h 45; le mardi, de 12 h 05 à 12 h 50 et 16 h 30 à 17 h 15; le mercredi, de 7 heures à 7 h 45, 12 h 05 à 12 h 50 et 19 heures à 19 h 45; le jeudi, de 12 h 05 à 12 h 50 et 16 h 30 à 17 h 15; le vendredi, de 7 heures à 7 h 45 et 12 h 05 à 12 h 50; et le samedi, de 11 h à 11 h 45.

La croissance démographique dans le Tiers monde

NDLR - La conférence sur la population et le développement de l'ONU, qui se déroule au Caire depuis le 6 septembre, a comme objectif majeur le contrôle de la croissance démographique dans les pays du Tiers monde. La problématique à résoudre est aussi le développement du Tiers monde, l'épuisement des ressources naturelles et la détérioration de l'environnement.

Fettene Befekadu, professeur au Département d'économie, propose la réflexion suivante sur la tenue de cette conférence.

Nous sommes particulièrement intéressés à examiner l'aspect de la population et du développement du Tiers monde. Depuis la période du *baby-boom*, le taux de croissance démographique du Tiers monde est de loin plus élevé que celui des pays développés. D'ailleurs, en 1993, l'indice synthétique de fécondité pour les pays du Tiers monde était en moyenne de 3,7 enfants par femme et seulement 1,8 enfant pour les pays développés. Le taux de mortalité infantile pour les pays du Tiers monde est de 77 pour mille contre 14 pour mille pour les pays développés. Malgré une forte mortalité infantile, la population du Tiers monde constitue, en 1993, près de 80 pour cent de la population mondiale (1). Cependant, ce sont les 20 pour cent restant qui consomment plus de 75 pour cent de la production mondiale. Il n'est donc pas évident que les pays du Tiers monde soient la cause principale de l'épuisement des ressources naturelles ou de la dégradation de l'environnement comme on le laisse éventuellement supposer.

Le développement économique du Tiers monde nécessiterait, sans doute, une épargne domestique. Mais cette épargne domestique n'est possible à priori que dans une situation où la croissance économique serait supérieure à la croissance démographique. À présent, dans les pays pauvres, le taux de croissance économique est inférieur au taux de croissance démographique. Théoriquement, en freinant le taux de croissance démographique, on pourrait, même dans une situation de croissance économique stable, avoir un taux économique supérieur au taux démographique. Dans un tel cas, l'épargne domestique serait envisageable, toute chose égale par ailleurs. Mais la canalisation de cette épargne vers le développement économique exige aussi d'abord des institutions démocratiques qui sont encore absentes, pour le moment, dans la majorité des pays du Tiers monde.

L'hypothèse implicite que la décroissance démographique fournit une solution au problème de la pauvreté n'a aucun fondement économique ou historique. En effet, il y a 200 ans un pasteur et économiste du nom Thomas Robert Malthus a soulevé le même type de problème et a aussi proposé des remèdes semblables à ceux de la Conférence (2). À l'époque de Malthus, la population mondiale était moins d'un milliard. Évidement, si Malthus revenait, il serait extrêmement surpris de voir que le problème des pays de l'ouest de l'Europe n'est pas la surpopulation ou la sous alimentation, mais plutôt la sous population et la surproduction des produits alimentaires.

On cherche à établir un lien entre la population et le développement. Parfois, on justifie ce lien à partir d'un coefficient de corrélation négative entre le taux de décroissance démographique et le taux de croissance économique. Ce lien existe pour les pays développés. Mais on ne sait pas si c'est le taux de décroissance démographique qui engendre la croissance économique ou si c'est l'inverse. La conférence du Caire semble se dérouler sous une hypothèse implicite que la croissance démographique est la cause majeure de sous développement et de la pauvreté des pays du Tiers monde. Mais cette hypothèse, qui est le noeud de la conférence du Caire, n'a quasiment pas été abordée.

Depuis longtemps des économistes et des démographes tentent en vain de déterminer la population optimale pour une croissance économique maximale (3). Jusqu'à présent aucun n'a pu produire ce chiffre magique. En l'absence de critères tangibles, il serait alors très difficile de convaincre les populations des pays pauvres de freiner la croissance de leur population.

Comme c'est souvent le cas, la conférence du Caire est probablement dominée par des intérêts 'nationaux' À ce propos, A. Keenan écrit *"A recently declassified U. S. National Security Council document* (dated Dec. 10, 1974) *reveals that for two decades the U. S. has been operating on a program to limit world population growth in the interest of "National Security'"* (4).

En fait, la conférence du Caire semble être le lieu où la croissance démographique des pays sous développés est accusée d'être le cancer de la planète. Certains antimalthusiens pourtant se prononcent dans un autre sens et réclament que l'on traite la maladie (du sous développement) plutôt que ses symptômes (la croissance démographique)(5).

1. Population Reference Bureau, Inc. (1993). World population data sheet.

2. Salleron, L. (1972: 26-31). Essai sur le principe de population - Malthus.

3. Sauvy, A. (1963: 49-66). Théorie générale de la population.

4. Times Transcript du 31 août 1994.

5. Bahr, H. M. (1972: 166-167). Population, Resources and Future.

Le crime était-il parfait?

Trente-neuf équipes ont participé à la *Soirée meurtre et mystère*, organisée dans le cadre du Festival de la rentrée au campus de Shippagan.

La mise en scène présentait huit personnages : Doreen Bezeau, secrétaire (Claire Normand); Tilmond Hébert, professeur de biologie (Éric Butler); Karine Caissie, étudiante au baccalauréat libre (Manon Lacelle); Delphise St-Coeur, bibliothécaire en chef (Jeannine Boudreau); Arsène L. Caissie, vice-recteur du CUS (Bertrand Dugas); Henri-Mathias DeGrâce, étudiant en éducation et président du conseil étudiant (Robert Gauvin); Valmort Lebreton, guide (Daniel Castonguay); et Julien Cormier, qui agissait comme meneur de jeu.

La soirée, un succès sur toute la ligne, a présenté un crime parfait qui a su tenir en haleine 130 participants et participantes qui, pour l'occasion, jouaient le rôle de détectives. L'équipe gagnante était formée de quatre étudiants et étudiantes.

Il faut suggérer des noms de récipiendaires au Comité de sélection des grades honorifiques

Le Comité de sélection des grades honorifiques demande aux personnes intéressées de lui proposer des noms de récipiendaires de doctorats d'honneur et de professeur, professeure et bibliothécaires émérites, en prévision de la collation des diplômes de mai 1995.

On sait qu'à chaque printemps, à l'occasion de la collation des diplômes, l'Université de Moncton décerne des grades honorifiques à un certain nombre de personnes qui se sont distinguées par leur contribution exceptionnelle dans divers secteurs d'activités.

Toute personne peut suggérer un candidat ou une candidate au Comité de sélection, en ayant soin de bien étayer les raisons de la suggestion et le titre de grade honorifique que l'Université pourrait lui décerner. Il ne faut pas oublier d'inclure une copie à jour du curriculum vitae.

L'évaluation des candidatures se fait de la façon suivante : identification, de façon générale, des candidatures à l'aide du questionnaire disponible sur demande; présélection au Comité et sollicitation des candidatures tamisées avec le curriculum vitae détaillé; et sélection finale.

Le candidat ou la candidate doit exceller, ou avoir excellé, en son milieu par sa créativité ou sa recherche ou par l'importance de sa contribution au milieu au moment de décerner la distinction honorifique. Cette contribution possède une caractéristique qui peut être qualifiée *«de durabilité, de profondeur»*.

Professeur, professeure et bibliothécaire émérites

Le Comité de sélection demande également aux personnes intéressées de lui proposer des noms de récipiendaires du titre de professeur, professeure ou bibliothécaire émérite.

Toute candidature doit être proposée par la faculté, l'école ou le centre par l'entremise du doyen, directeur, directrice ou directeur des Services pédagogiques, avec justification à l'appui.

Les critères de sélection sont les suivants : excellence du professeur ou de la professeure en enseignement et en recherche, création et développement; dimension universitaire de calibre; contribution éminente à l'évolution de l'Université; et *Mutatis mutandis* pour le ou la bibliothécaire.

En ce qui a trait à la procédure, la faculté, l'école ou le centre doit faire une présélection puisque le titre n'est pas automatique à la retraite. Il ne faut pas oublier d'inclure une copie à jour du curriculum vitae.

Date limite : 7 octobre

Dans les deux cas, il faut adresser toute correspondance avant le vendredi 7 octobre 1994 à Gilles Long, secrétaire général, pièce 205, pavillon Léopold-Taillon. Les formulaires sont disponibles au bureau de M. Long.

Après étude, le Comité fera ses recommandations au Sénat académique pour approbation.

Pour plus de renseignements, prière de composer le numéro 858-4106.

NOUVEL ÉDIFICE DU DROIT EN CHANTIER *- La construction du nouvel édifice devant abriter l'École de droit a débuté en juin. Le nouveau bâtiment aura une superficie d'environ 60 000 pieds carrés, dont plus de la moitié sera consacrée à la bibliothèque. L'autre moitié, aménagée en salles de cours et en bureaux, accueillera aussi le Centre de traduction et de terminologie juridiques et le Centre international de la common law en français, de même qu'un amphithéâtre de 200 sièges et une salle de tribunal-école. Le coût du projet est évalué à 9 600 000 $ et 85 pour cent du financement provient de subventions gouvernementales, accordées dans le cadre d'une entente fédérale-provinciale. Le gouvernement fédéral contribue 4,8 millions de dollars, dont 3,5 millions proviennent du ministère du Patrimoine canadien, dans le cadre du Programme des langues officielles dans l'enseignement, et 1,3 million du ministère des Ressources humaines. La contribution du Gouvernement du Nouveau-Brunswick est de 3,2 millions de dollars. L'Université s'est engagée à recueillir 1,6 million en faisant appel à des dons de sources privées, dans le cadre de sa campagne de financement. Les travaux, dont la coordination a été confiée à la compagnie Foulem Construction Ltée de Caraquet, s'échelonneront sur une période d'une année. Les plans et devis ont été préparés par la firme Élide Albert Architectes Ltée de Moncton.*

Les athlètes de la semaine

Béchir Oueriemmi, au soccer masculin, et Gisèle Gallant, au soccer féminin, ont été nommés athlètes de la semaine.

Oueriemmi a déjà empoché quatre buts depuis le début de la saison, dont un la fin de semaine dernière alors que les Aigles Bleus ont disputé un match nul face à Mount Allison.

Quant à Gisèle Gallant, on lui décerne le titre puisque, comme le mentionne son entraîneur, Michel Morin, cette recrue représente une très belle surprise pour les Anges.

Calendrier des événements

AGRESSION SEXUELLE

Une session portant sur les agressions sexuelles aura lieu le mercredi 28 septembre, à 19 heures, dans le salon du Chancelier au pavillon Léopold-Taillon. Des personnes ressources aborderont les sujets suivants : l'agression, les moyens de prévention, les ressources disponibles aux étudiantes et aux étudiants sur le campus ainsi que dans la communauté. Bienvenue à tous et à toutes.

BANQUET DU RETOUR ANNUEL

Le banquet du Retour annuel de l'Association des anciens, anciennes, amis et amies de l'Université de Moncton (AAAUM) aura lieu le samedi 8 octobre, à compter de 18 heures, dans le Grand Salon de l'Hôtel Beauséjour. À cette occasion, Louis LaPierre, professeur d'écologie et titulaire de la Chaire d'études en développement durable, sera honoré du titre d'*Ancien de l'année*. Il faut réserver les billets d'ici le 30 septembre au coût de 35 $ par personne auprès de l'AAAUM, pièce 166, pavillon Jacqueline-Bouchard, au 858-4130.

CINÉ CAMPUS

Du 23 au 25 septembre, Ciné-Campus présente *Germinal*, un drame social français réalisé par Claude Berri. Renvoyé de son atelier pour ses opinions socialistes, Étienne Lantier (Renauld) se fait embaucher à la mine pour survivre. Dans les corons du nord de la France du Second Empire, il fait face à la souffrance et aux injustices. C'est alors qu'il prend la tête d'un mouvement de grève et rêve d'un *Germinal - le printemps de l'humanité du travail.*

COLLECTE DE SANG

Une collecte de sang aura lieu le jeudi 22 septembre, de 9 h 30 à midi et de 13 h 30 à 16 h 30, au Ceps Louis-J.-Robichaud. À la dernière collecte de sang, qui remonte au 17 mars dernier, 185 personnes se sont présentées. La Croix-Rouge demande la participation de toute la communauté afin que ce nombre soit dépassé.

CONFÉRENCES

Barry Yeates, président du Service de consultation pour l'examen du service extérieur Inc., prononcera une conférence, intitulée *Comment se préparer pour l'examen d'entrée du Service extérieur,* lors d'une rencontre aujourd'hui, jeudi 22 septembre, de 17 heures à 23 h 30, dans le local 160 de la Faculté d'administration. Renseignements : 858-4499.

Gilles G. Nadeau, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation, prononcera une conférence, intitulée *Les indicateurs de la qualité en enseignement supérieur,* le mercredi 28 septembre, à 12 h 15, dans le salon du personnel de la Faculté des sciences sociales, pièce 355 du pavillon Léopold-Taillon.

Bienvenue à tous et à toutes.

GALERIE COLLINE

Jusqu'au 16 octobre, la Galerie Colline du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet présente une exposition du photographe André Gallant, originaire d'Edmundston. Agé de 35 ans, André Gallant a fait sept fois la couverture d'un magazine du *Globe and Mail, Destinations.* Après avoir pratiqué le métier d'éboueur pendant dix ans, il vit maintenant confortablement en récoltant quelque chose de bien différent : des interprétations photographiques oniriques comme, par exemple, de lieux en Équateur ou dans les Antilles et, pour *en Route,* au Maroc.

GALERIE D'ART

Jusqu'au 25 septembre, la Galerie d'art présente *À notre image,* exposition d'artistes acadiens du Nouveau-Brunswick. On peut y voir des oeuvres de Marie-Hélène Allain, Élaine Amyot, Jacques Arsenault, Josette Boudreau, Luc A. Charette, Herménégilde Chiasson, Commission Gédéon, Lionel Cormier, Francis Coutellier et Serge Morin, Guy Duguay, Paulette Foulem-Lanteigne, Yvon Gallant, Claude Gauvin, Georges Henri Goguen, Ronald Goguen, Diana LeBlanc, Jacques Martin, Ghislaine McLaughlin, Nancy Morin, André Alan Phelps, Claude Roussel, Brigitte Roy, Roméo Savoie, Réjean Toussaint, Marie Ulmer et Roger H. Vautour. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 10 heures à 17 heures, et le samedi et dimanche, de 13 à 17 heures.

SPORTS

Au **soccer féminin**, les Anges Bleus accueilleront les représentantes de l'Université de l'Ile-du-Prince-Édouard, le samedi 24 septembre, à 14 heures.

Au **soccer masculin**, les Aigles Bleus recevront deux équipes, celle de l'Université Memorial, le dimanche 25 septembre, à midi, et celle de l'Université de l'Ile-du-Prince-Édouard, le mercredi 28 septembre, à 16 heures.

HEBDO CAMPUS

Publié par le Service des communications, Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick, E1A 3E9.

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire ainsi qu'aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi à 16 h 30** pour publication la semaine suivante, au local 401, pavillon Léopold-Taillon.
Téléphone : (506) 858-4129
Télécopieur : (506) 858-4379

Paul-Émile Benoit, directeur
Nicole Cormier, secrétaire administrative
Carol Doucet, agente de communication
William Thériault, responsable du bulletin

Reproduction des articles autorisée sans préavis.
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 0829-0172.

Imprimé sur du papier recyclé.

POSTE MAIL
Société canadienne des postes / Canada Post Corporation
Port payé Postage paid
Nbre Blk
N° 05530881
E2L 2B0